

Procès-verbal du Conseil d'école du 7 Novembre 2025

Début de séance : 17h04

Personnes présentes :

Directrice école : RAGOT Emilie

Enseignants JAMBRO Alain, DESBARATS Line, TOBIE Gaele, SAUVAGE Sandra, SIMORRE Muriel Marine MONTALBANO

Mairie : NOUIS Frédéric (conseiller municipal) et BARREIRA Célia (responsable restauration)

AFPEL Pierre HERVE, Audrey LEMAIRE, Tony HERON, Pierre BERTHELOT

ALAE : SARRAT Annie (directrice adjointe ALAE)

A- Vie de l'école

1-Effectifs et répartitions

139 élèves : 21 CP 27 Ce1 21 ce2 30 cm1 22 cm2 9/9 CP/CE2

Baisse importante d'effectifs. 153 l'an dernier.

2-présentation de l'équipe

Equipe enseignante :

Line DESBARATS CP

Emilie RAGOT et Alexandra GARCIA le jeudi toute la journée et le vendredi matin CP/CE2

Gaëlle TOBIE : CE1

Sandra SAUVAGE : CE2

Muriel SIMORRE : CM1

Alain JAMBRO : CM2

Marine Montalbano : ZIL

Une psychologue scolaire du RASED : Anne FOURNIER. Elle intervient auprès des élèves qui en ont besoin avec l'accord de la famille, à la demande de l'enseignant ou des familles, sur le temps scolaire, dans les locaux de l'école. Ce travail contribue à prévenir et à réduire les difficultés des enfants et pour les amener, en les accompagnant, à mieux investir leurs capacités et réussir leur scolarité.

Une autorisation parentale est nécessaire en cas de prise en charge individuelle.

Les enseignantes spécialisées : Laetitia PAROISSIEN et Marie CAUBET.

Elles sont intervenues dans notre école en renfort pour faire passer les évaluations nationales en début d'année. Elle n'interviendront plus sur l'école cette année.

Les AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap)

3 AESH sur l'école dont 2 à temps plein.

- LAFABRIE Sylvie
- GONCUKLIYAN Angélique
- BAUZON Amélie

Une AESH intervient pour permettre à un élève en situation de handicap d'accomplir des gestes qu'il ne peut faire seul, travaille en collaboration avec l'enseignant, facilite le contact entre l'élève et ses camarades de classe, tout en veillant à l'encourager dans ses progrès en autonomie.. Il travaille sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant.

Pas de service civique cette année (restriction budgétaire)

ALAE :

Jessica MAS directrice ALAE

Annie SARRAT directrice adjointe, référente de l'élémentaire, Mme Caroline FICHAUD, Mme Cécile CAU ,
Mme Marie CARVALHO, Mme Agnès VINCI, Mme Karine COURREGÉ, Mme Emma BADETS, Mme Delphine
CLEMENT, M Pascal PUSSET

MAIRIE :

Entretien des locaux et restauration :

Pour le service restauration/entretien : Mme Barreira Celia (responsable), Mme Aymes Sandy, Mme Bazzo
Nathalie, Mme Laclario Patricia, Mme Laffite Marion, Mme Renoult Vinciane, Mme Romero Sophie , Mme
Muller Marine " remplacement de Mme Alphan Fanny"

Pour les interventions techniques :

Tris Fausto (responsable), Barbaouat Richard, Joubert Eric, Delord Anthony, Demourou Ivan, Geysse Gilbert.

Chargé aux affaires scolaires :

Frédéric NOUIS

Intervenante Mairie animant la BCD :

Céline AMARDEIH qui est en charge de la BCD les mardis et jeudis après-midis de 14h à 16h pour les élèves
de CP, CE1 et CE2.

3-Rentrée scolaire

Nous avons fait le renouvellement des PAI (projet d'accueil individualisé) pour les élèves qui en avaient
besoin.

Il manque encore plusieurs protocoles qui n'ont pas été retournés à l'école.

A quoi sert le PAI : il concerne les enfants souffrant d'asthme, allergie alimentaire, autre trouble de la santé
évoluant sur une longue période.

Il permet de sensibiliser l'ensemble des intervenants de l'école sur la conduite à tenir en cas de crise, avec
les conseils du médecin scolaire.

Nous pouvons être susceptible de vous réclamer plusieurs traitements pour les différents lieux (école,
ALAE, cantine).

Organisation des APC : le soir lundis et jeudis de 16h20 à 17h05.

Ils peuvent concerner tous les élèves de l'école comme seulement ceux qui ont besoin d'une petite aide
supplémentaire

Nous spécifions à chaque demande d'aide l'objectif qui est visé afin de pallier aux besoins rencontrés.

Nous vous rappelons que ces activités ne sont pas obligatoires et sont soumises à l'autorisation parentale.
Cependant, elles ont un réel intérêt pour les enfants qui peuvent travailler un objectif spécifique en groupe
d'élèves très restreint.

4- Les projets pédagogiques :

Le projet hand n'est pas à l'ordre du jour, la fédération de hand est en sous effectifs.

Nettoyns la nature : la sortie a eu lieu le vendredi 26 Septembre 2025

Un projet sur le 11 novembre était prévu avec un déplacement des élèves de l'école pour une commémoration le 12 Novembre matin (élèves de CE2, CM1 et CM2)

La liaison Grande Section/CP est en cours d'organisation.

Projet cinéma prévu cette année.

Une typographe interviendra auprès de certaines classes dans le cadre du festival du livre, financé par l'association AGORA.

Une projection de films est organisée à l'école en fin de chacune des périodes afin de faire découvrir différents styles cinématographiques aux élèves de l'école.

En période 1 : cinéma muet/burlesque

Les élèves iront à un ciné concert au mois de janvier à tournefeuille (et voir un dessin animé en décembre (le secret des mésanges)

Chorale d'école sur le thème du cinéma.

Elections des délégués et conseil des enfants :

L'élection des délégués a eu lieu avant les vacances.

Le conseil des enfants a eu lieu le 6 novembre 2025 après midi

Beaucoup de questions concernant la cantine (les doléances seront remontées en commission cantine).

Les élèves réclament des bancs pour le patio, des protections qui tiennent autour des cages de foot.

5- résultats des élections de parents d'élèves

Une liste association AFPEL

Inscrits 239

Votants 143

nuls ou blancs 7

Liste élue avec un taux de participation de 59,83%

6-La coopérative scolaire

Solde au 1^{er} septembre

5351,47€

Recettes :

Dons des parents : 1629 €

Vente des photos de classe : 1100,05€

Dépenses :

50,18€ en divers matériel pour la cour, les arts visuels

377,79€ adhésion et assurance auprès de l'OCCE

Solde disponible :

7652,55€

7- règlement intérieur

Pas de modification

8 :Rappel du programme Phare

C'est un programme de lutte contre le harcèlement scolaire. Il s'agit d'un programme national présenté aux écoles fin 2022.

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges.

Le protocole Phare est affiché à l'entrée de l'école.

Il est en place pour lutter contre le harcèlement scolaire.

Harcèlement scolaire: c'est lorsqu'un élève subit de façon répétitive des actes négatifs (physiques ou verbaux) de la part d'un ou plusieurs élèves.

Le protocole Phare fonctionne autour de la MPP (méthode de préoccupation partagée)

Plusieurs niveaux:

Niveau 1 en interne à l'école (parents de l'enfant intimidé contactés).

Niveau 2 si la situation ne s'améliore pas, signalement au DSDEN par le biais de l'Inspecteur de circonscription. L'équipe départementale intervient afin de soutenir l'équipe pour aider à la résolution de la situation.

Les parents de l'élève intimidateur sont informés.

Niveau 3: si la situation ne s'améliore toujours pas, une suspension temporaire de l'accès à l'école pendant 5 jours pour l'élève intimidateur.

Si la situation ne s'améliore toujours pas, un changement d'école de l'élève intimidateur peut être envisagé par le dasen.

9- L'évaluation externe des écoles

L'année dernière, notre école a conduit une auto-évaluation, avec l'ensemble de l'équipe enseignante. Ce travail collectif nous a permis d'analyser nos pratiques et de repérer nos points forts et nos axes d'amélioration.

Tout d'abord, nous avons rédigé un rapport d'autoévaluation en équipe que nous avons transmis aux évaluateurs externes.

Ils ont pris connaissance du rapport, puis se sont déplacés à l'école durant une journée. Ils ont pu rencontrer les différents partenaires durant cette journée (mairie, enseignants, directrice, AESH, ALAE) puis l'AFPEL dans un second temps.

Le rapport d'évaluation final nous a été transmis en Octobre.

Bilan du rapport :

1. Contexte général

- 153 élèves répartis sur 6 classes, effectifs supérieurs à la moyenne.
- École récente (bâtiment de 2022) avec de très bonnes conditions matérielles.
- Équipe stable, expérimentée et investie, accompagnée d'AESH et d'un service civique.
- Évolution vers une population plus hétérogène, avec davantage d'élèves à besoins éducatifs particuliers (40 équipes éducatives, 12 PPS).

2. Points forts identifiés

- **Cohésion et engagement de l'équipe enseignante** : stabilité, expérience, solidarité.
- **Richesse des pratiques pédagogiques** et diversité des dispositifs mis en place.
- **Partenariats solides** avec la mairie, l'ALAE et les intervenants extérieurs.
- **Espaces et matériel de qualité** favorisant les apprentissages.
- **Réflexion collective et démarche d'auto-évaluation** déjà bien installées.

3. Points de vigilance et fragilités

- **Charge de travail importante**, sentiment de surcharge exprimé par l'équipe.
- **Climat scolaire fragilisé** par la gestion d'élèves à comportements complexes.
- **Communication parfois difficile avec certaines familles**, notamment autour de l'inclusion.
- **Besoin de formation ciblée** sur les EBEP et la gestion du climat scolaire.
- **Liaisons à renforcer** avec la maternelle et le collège du secteur pour assurer la continuité du parcours.

4. Enjeux prioritaires dégagés

1. **Gestion de l'hétérogénéité et des élèves à besoins particuliers** : renforcer les pratiques inclusives et la cohérence des réponses éducatives.
2. **Formation et accompagnement professionnel** : mieux adapter les formations aux besoins identifiés

localement.

3. **Communication et cohérence éducative** : renforcer la collaboration entre école, périscolaire et familles.

5. Pistes de travail et perspectives

- Poursuivre l'harmonisation des règles et des pratiques entre temps scolaire et périscolaire.
- Initier des temps de concertation réguliers avec la maternelle et le collège.
- Solliciter l'**Équipe Mobile de Sécurité (EMS)** pour une enquête sur le climat scolaire.
- Développer des **formations inter-catégorielles** (enseignants, AESH, périscolaire).
- Consolider la **co-éducation avec les parents** en multipliant les temps d'échanges en dehors des seules instances officielles.

6. Conclusion

L'école Jules Ferry bénéficie de nombreux atouts : une équipe soudée et compétente, un environnement matériel de qualité et une volonté affirmée de coopération.

Les défis identifiés — climat scolaire, communication avec les familles, hétérogénéité croissante — appellent une réponse collective et structurée.

Le futur **projet d'école** sera l'occasion de hiérarchiser ces priorités afin de préserver la qualité du travail de l'équipe et le bien-être des élèves.

10: dates diverses

Le photographe est passé à l'école en Septembre.

35% des bénéfices sont reversés à l'école.

Marché de Noël organisé par l'AFPEL : vendredi 12 décembre à partir de 16h30

B- La sécurité

1- Exercices alerte incendie

premier exercice incendie : bien passé.

2- Exercices PPMS

Nous avons réalisé 2 exercices PPMS attentat intrusion en octobre.

C- Les Travaux/ infos mairie

L'école remercie la mairie pour les tracés du terrain multisport

L'équipement de la classe supplémentaire demandée par les enseignants ne sera pas possible cette année. L'école s'est chargée d'acheter les scratchs pour faire tenir les mousses autour des poteaux du terrain multisport.

Concernant les espaces publics aux abords des écoles : l'école signale des comportements dangereux d'automobilistes (sens interdits, stationnements gênants pour la visibilité des enfants et des conducteurs).

La mairie continue de travailler sur la sensibilisation des automobilistes.

Rappel : nouvelle loi sur le tabagisme, interdiction de fumer aux abords des écoles.

Chaleur : groupe de travail sera proposé afin de trouver des solutions .

L'AFPEL demande si la mise en place d'aide aux devoirs est possible : la réponse de la mairie est non. La mairie ne peut pas financièrement prendre en charge ce projet. Les devoirs sont pour la plupart du temps donnés une semaine à l'avance (sauf pour les élèves de CP). Les parents doivent s'organiser.

D- ALAE

Projets

- Artistique
 - Théâtre d'ombre (annuel)
 - Danse -> mater et élem
 - GRS (annuel)
- Créatif
 - BD (annuel)
 - Tourets, tables de jeux
 - Couture
- Sportif
 - Vélo -> mater et élem
 - Olym'potes
 - Tournoi de foot
 - Expression corporelle, relaxation
 - Raquettes en folie
 - Aïkido
- Autres
 - Jeux de société
 - PECCRAM

Semaines thématiques

Réponses à l'AFPEL :

Fonctionnement en plannings, en plus des activités libres sans inscription.

L'enfant se rend sur le lieu et fait la queue. L'animateur prend 18 enfants.

6 activités par jour minimum le midi et 2 le soir.

Repas : premier service : cp et CE1

Second service : ce2 CM1 et CM2

Les derniers mangent à 12h50 sauf ceux qui sont en activité jusqu'à 13h.

Les enfants les plus lents sont positionnés sur les activités après le repas.

E- AFPEL

Questions des parents :

- **Plusieurs parents s'interrogent sur la répartition des effectifs dans les classes ; notamment pour celle des CE1 qui cumulerait un effectif important avec des problématiques de gestion des comportements perturbateurs au sein des élèves. Serait-il possible d'informer les parents sur les choix de ces répartitions ?**

Les répartitions sont réfléchies en équipe. Cette répartition est le fruit de plusieurs concertations. Il nous semble important que les parents puissent faire confiance aux équipes enseignantes sur ce sujet. L'équipe a choisi cette répartition cette année, très différente de la répartition proposée l'an dernier pour diverses raisons qui ne seront pas abordées ce jour en conseil d'école. L'équipe pédagogique réfléchit chaque année à la meilleure répartition possible afin de favoriser au maximum le bien être des élèves au niveau des apprentissages et au niveau relationnel.

- **Besoins AESH: selon vous la répartition des AESH est-elle à améliorer, si oui auriez-vous des indications d'effectifs supplémentaires nécessaires à un meilleur accompagnement ?**

Les familles concernées ont été informées du temps d'accompagnement de leurs enfants. Je vous conseille de vous rapprocher de ces familles afin d'avoir plus d'information.

- **Des retards à la sortie des classes jusqu'à 16h25 ont été remontés.**

L'école rappelle que la classe se termine à 16h15. Cela ne veut pas dire que les élèves doivent être sortis de l'école à 16h15. Les enseignants font sortir les élèves dès qu'ils le peuvent. Ces sorties à 16h25 peuvent aussi être liés à l'appel ALAE (problème d'effectif) ou tout autre imprévu... les imprévus sont réguliers en

collectivité.

Comment sont présentées les simulations d'alerte incendies et intrusions aux enfants ? Comment font-ils la différence entre une alerte intrusion et une alerte incendie, la sonnerie étant la même pour les deux ?

Chaque exercice (incendie, intrusion, confinement) a une alarme différente. De plus, les élèves doivent être attentifs aux alertes et surtout aux consignes données par les adultes présents. Les exercices servent à cela. Les exercices peuvent être refait plusieurs fois par an

- **Avez-vous remarqué les incivilités liées à la consommation de tabac aux abords de l'école ?**

L'école n'a rien remarqué (voir réponse mairie)

- **Avez-vous remarqué les incivilités liées à la circulation aux abords de l'école ?**

Les voitures sont toujours mal garées, même hors temps des sorties scolaires (voir réponse mairie)

Actions AFPEL :

Vide grenier

Vente d'objets personnalisés

Gouter de Noël

Carnaval

Kermesse

L'afpel fait don ce jour de 800 euros à l'ALAE, 2500 euros à l'école élémentaire et de 1500 euros à l'école maternelle. L'école remercie l'association et les parents bénévoles pour ce don.

Pas mal de parents ont rejoint l'association cette année.

AG prévue fin novembre.

Fin de séance : 18h42